



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



**6^{ème} FORUM DE DIALOGUE POLITIQUE DE
L'EQUIPE SPECIALE INTERNATIONALE SUR
LES ENSEIGNANTS POUR L'EPT
KINSHASA - RDC**

**LA FORMATION DES ENSEIGNANTS :
STRUCTURES, CONTENUS ET RESULTATS**

Introduction

Le rôle de l'enseignant dans le processus enseignement-apprentissage, à savoir programmation – action – évaluation – et régulation au cœur de tout système éducatif, n'est plus à démontrer.

Ce rôle va de l'école maternelle à l'université, et se prolonge tout au long de la vie par d'autres types de formation et d'éducation non formelle.

A ce jour, même dans les pays les plus avancés, les nouvelles technologies de l'information et de la

communication (NTIC) n'ont pas encore atteint le niveau de remplacer totalement la présence physique du maître en classe.

Sa voix, sa sensibilité humaine, ses allées et venues incessantes en classe, ainsi que sa disponibilité à aider et à accompagner tous les élèves, collectivement ou individuellement, marquent toujours les esprits de toutes les catégories d'apprenants.

Le maître joue donc un rôle très important dans le triangle pédagogique, qui caractérise la relation enseigné-enseignant autour des apprentissages scolaires. C'est lui qui est à la base de toutes les

influences et interactions en milieux scolaires, à savoir, les influences cognitives, socio affectives, psychomotrices, didactiques et comportementales, voire managériales.

L'enseignant, sa formation, ses diplômes, ses qualifications et ses expériences constituent un des principaux paradigmes explicatifs des résultats d'apprentissages selon qu'ils sont faibles ou performants.

En effet, quel doit être le profil de cet enseignant dont on attend beaucoup, aussi bien par les élèves, les parents, les pouvoirs publics que les utilisateurs. Dans quelle structure l'enseignant est-il

formé ? Quels sont les curricula et les contenus de cette formation ? A quels résultats est-on déjà arrivé ? Qu'est-ce qui reste encore à faire ?

Il y a donc lieu de se rendre compte que la pénurie des enseignants en nombre suffisant et en qualité, a une incidence négative et ne favorise pas l'atteinte des objectifs de l'Education pour Tous.

C'est pourquoi les pays doivent réfléchir sur la gestion de la formation des enseignants.

L'exposé que nous présentons ce jour sur la formation des enseignants : structures, contenus et résultats, répond à la problématique enseignante au niveau national.

Il s'articule autour des points ci-après :

1. Formation initiale des enseignants de la préscolaire

1.1. Structure :

L'enseignement préscolaire en RDC est facultatif. Ceci explique, en partie, son faible niveau de développement avec un taux de préscolarisation de 3,9% en 2011/2012. Il est organisé principalement par le secteur privé, qui gère 58,3% d'écoles maternelles en 2011-2012.

Cependant, bien qu'il existe un programme national de l'enseignement préscolaire, il n'existe pas encore de structure officielle de formation des éducatrices et éducateurs de l'enseignement préscolaire.

On s'appuie sur les expériences des privés en la matière, qui organisent ces formations par modules en faveur des candidats.

C'est le cas du Centre Congolais d'Education Pour Tous (CCEPT) de Kinshasa créé en 1996.

1.2. Les contenus

Les contenus de la formation tournent essentiellement autour des cours et séminaires de formation pédagogique.

- Droits des enfants d'âge préscolaire**
- Approches pédagogiques d'exploitation des curricula**
- Initiation aux techniques actives et participatives d'animation pédagogique**
- Gestion d'une école maternelle**
- Éléments de psychopédagogie**
- Etc.**

1.3. Les résultats :

De 2009 à ce jour, le centre a déjà organisé :

- 28 sessions de spécialisation de 270 h chacune ;**
- 70 séminaires de formation ;**
- 38 séances de formation ;**
- 31 actions diagnostiques ;**
- 17 activités de suivi et évaluation.**

Le centre a formé depuis lors 800 éducatrices de la maternelle .

Il convient de signaler qu'en 2009, le CCEPT avait gagné un prix mondial dénommé « Prix Unesco-Hamdan » qui récompense les pratiques et performances exemplaires pour améliorer l'efficacité des enseignants. Première édition 2009-2010.

Ce centre est donc un modèle recommandable pour appuyer les efforts de l'Education Pour Tous aussi bien en RDC que dans les autres pays d'Afrique sub-saharienne.

2. Formation initiale des enseignants de l'enseignement primaire

2.1. Structures

En République Démocratique du Congo, les enseignants du primaire sont formés dans les humanités pédagogiques, qui sont des filières de l'enseignement secondaire.

A l'issue d'un tronc commun de deux années, les élèves du secondaire général peuvent s'orienter vers des filières de spécialisation d'une durée de quatre ans, parmi lesquelles figure la section des humanités pédagogiques (Pédagogie Générale, Education physique, normale).

Au terme de quatre années des humanités pédagogiques, sanctionnées par un Diplôme d'Etat, les lauréats ont la possibilité d'enseigner à l'école primaire ou de poursuivre les études supérieures et universitaires.

2.2. Contenus

Les contenus de formation des enseignants du primaire dans les filières des humanités pédagogiques comptent :

- ***13 cours de formation* générale des futurs instituteurs. Il s'agit des cours suivants : la religion ou morale, le français, l'anglais, la géographie, l'histoire, la sociologie africaine, l'économie politique, l'esthétique, la philosophie, les mathématiques, la physique, la chimie et la biologie.**
- **4 disciplines qui constituent le socle *de la formation pédagogique* : la pédagogie, la psychologie, la didactique générale et la didactique des disciplines.**

- **Il faut ajouter la pratique professionnelle et une année de stage pédagogique dans les écoles primaires. *Cette disposition qui pouvait réellement professionnaliser la formation de futurs enseignants n'a jamais été rigoureusement appliquée dans le système éducatif congolais.***
- ***Quatre cours dits spéciaux : l'éducation physique, le dessin pédagogique, les travaux manuels, et l'éducation musicale et théâtrale.***

Constat :

- ***Ce programme ne prévoit qu'une seule heure de pédagogie en 4^{ème} année (c'est-à-dire la 2^{ème} année de formation pédagogique). Il sous-estime les dimensions pratiques et professionnelles du métier.***

Une tentative de révision de ce programme est initiée en 2005. Elle produira un programme qui ambitionnait promouvoir les dimensions pratiques et professionnelles.

Aussi va-t-elle proposer le volume horaire hebdomadaire ci-après à chacune des trois catégories de matières :

Tableau n° 01 : Répartition hebdomadaire des heures par catégorie de matières et par année d'enseignement

Matières	3^{ème} Année Nb Hr/sem	4^{ème} Année Nb Hr/sem	5^{ème} Année Nb Hr/sem	6^{ème} Année Nb Hr/sem
Cours gén.	27 h	25 h	23 h	23 h
Formation Pédagog.	4 h	6 h	8 h	8 h
Cours spéc.	5 h	5 h	5 h	5 h

Ce tableau indique effectivement que le programme revu a donné du poids aux branches psychopédagogiques. Elles comptent désormais 26 heures dans l'ensemble, par semaine, au lieu de 13 seulement dans l'ancien programme.

Dans les faits, ce programme n'a pas été appliqué pour des raisons diverses.

Par ailleurs, il y a peu de différences entre les humanités pédagogiques générales et les humanités pédagogiques dites « normales », bien que dans ces dernières la formation pédagogique débute dès la deuxième année.

C'est ici qu'il convient de saluer l'heureuse initiative des organismes qui ont le souci d'appuyer la RDC dans la formation des enseignants du primaire par le canal des écoles normales.

Une Organisation Internationale Danoise, *Humana People to People Congo (HPPC)*, a débuté une expérience pilote d'implantation des écoles normales en milieux ruraux, en vue de doter le pays des enseignants qualifiés du primaire et agents de développement de ces milieux.

Le protocole d'accord signé avec le Ministère de l'EPSP prévoit le déploiement de 54 écoles de ce type à raison de deux par province éducationnelle.

Cette expérience pilote qui a débuté à Mbankana, forme pour une durée de deux ans, des diplômés des humanités issus de toutes les filières, qui ont la volonté d'entrer dans la carrière enseignante, et qui acceptent de travailler en milieu rural.

La première promotion qui ne compte que 40 élèves (dont 15 femmes), est formée par une méthode thématique, qui met l'accent sur :

- la formation académique pour renforcer les connaissances scientifiques et développer le goût d'accroître ses connaissances ;**
- les expériences pratiques de psychopédagogie ;**
- le dialogue permanent avec les enseignants en exercice ;**
- les activités communautaires de sensibilisation et d'éducation.**

En ce qui concerne la filière d'éducation physique, la réalité sur terrain montre que les diplômés de cette filière sont destinés à poursuivre leur formation à l'enseignement supérieur et universitaire. C'est peut-être après la formation au supérieur qu'ils sont préparés à enseigner au secondaire.

2.3. Résultats

Au plan quantitatif, les efforts fournis pour la formation initiale des enseignants ont pour visée la mise sur le marché de l'emploi des candidats à l'enseignement primaire, pour satisfaire les nombreux besoins et la forte demande scolaire en enseignants de qualité.

Malheureusement, le nombre de diplômés des humanités pédagogiques qui entrent dans les rangs des enseignants fait déchanter. Les résultats à la session 2013 de l'examen d'Etat indiquent que 109.140 élèves sur 275.625 (soit 40%) ont obtenu leurs diplômes. Combien accepteront d'enseigner à l'école primaire ? Combien se retrouveront dans les filières pédagogiques de l'enseignement supérieur et universitaire ? Les très faibles effectifs d'étudiants dans ces filières montrent tout simplement que les jeunes diplômés des humanités pédagogiques ne souhaitent pas devenir enseignants.

Au plan qualitatif, les rapports d'enquêtes menées dans les écoles qui organisent les humanités pédagogiques indiquent que certains détails de gestion de ces écoles ne font pas suffisamment l'objet d'attention des autorités scolaires ; et ces enquêtes mentionnent notamment les infrastructures scolaires, les équipements pédagogiques, le nombre d'élèves par classe, le choix des écoles d'application et des enseignants des cours de formation pédagogique, etc.

3. Formation initiale des enseignants du secondaire

3.1. Structures

Les enseignants du secondaire sont formés :

- **La durée dans les Facultés de Psychologie et des Sciences de l'Éducation, pour ce qui est du volet pédagogie, psychologie et formation des enseignants du primaire ;**
- **à l'Université Pédagogique Nationale, dans les Instituts Supérieurs Pédagogiques, les Instituts Supérieurs Pédagogiques et Techniques, et dans les Instituts Supérieurs des Arts et Métiers, pour ce qui concerne l'enseignement de la formation est de cinq ans dont trois années pour le cycle de graduat, et deux années après le graduat pour le cycle de licence.**

Les licenciés formés dans les autres filières académiques et qui désirent embrasser la carrière enseignante suivent, pendant deux ans, une formation d'agrégation organisée par les Facultés de Psychologie et des Sciences de l'Education.

Note importante

Le problème de la formation des enseignants du secondaire s'était posé avec acuité dans les années 60 après le départ massif des enseignants expatriés, à la suite des événements qui avaient marqué l'accession du pays à l'indépendance. Le Gouvernement de l'époque était obligé de recourir à l'expertise étrangère. Face à cette carence, il fallait former rapidement des professeurs de l'enseignement secondaire en vue de combler les vides laissés.

C'est dans ces conditions que l'Institut Pédagogique National (IPN), devenu aujourd'hui Université Pédagogique Nationale (UPN), a été créé en 1961, sous l'impulsion de l'UNESCO. Dès sa création, l'IPN avait bénéficié d'un important appui de l'Unesco (assistance technique, infrastructures, équipements, formation des formateurs) nécessaires au développement d'activités d'enseignement et de recherche. Le partenariat entre l'Unesco et l'IPN prit fin en 1976.

Progressivement, vue l'étendue du pays et les besoins immenses en enseignants, d'autres établissements d'enseignement supérieur pédagogique et technique vont naître (ISP et ISPT). A ce jour le pays compte 116 ISP, 2 ISPT, 10 ISAM.

L'IPN et les autres Instituts de formation des enseignants avaient reçu les missions suivantes :

- Pourvoir le pays en enseignants de très haut niveau de formation générale et spécialisée, aux qualités morales et pédagogiques éprouvées ;*
- Former des professeurs du secondaire ;*
- Organiser la recherche dans le domaine de la pédagogie appliquée afin d'améliorer la qualité de l'enseignement primaire et secondaire ;*
- Vulgariser les résultats de ces recherches notamment par la rédaction des manuels scolaires adaptés à l'enseignement secondaire.*

3.2. Contenus

Le programme de formation des enseignants du secondaire en vigueur dans les établissements d'enseignement supérieur et universitaire pédagogique et technique, consacre 40% des cours à la composante psychopédagogique, 30% aux cours de formation générale, et 30% aux cours de formation spécifique.

Ce pourcentage relativement élevé de volume horaire alloué aux cours à caractère psychopédagogique, devrait être rationnellement exploité lors de l'encadrement et de l'évaluation des activités pratiques, en vue de rendre la formation plus pratique.

4. Formation continue des enseignants de préscolaire, du primaire et du secondaire

4.1. Structures

En République Démocratique du Congo, la formation continue des enseignants de préscolaire, du primaire, du secondaire et de l'enseignement professionnel, est placée sous la responsabilité du Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel.

L'administration de la formation se décline en quatre niveaux :

a. Au niveau central.

L'entité responsable est l'Inspection Générale par le biais de son service dédié à la formation, le SERNAFOR. Ce dernier est chargé de concevoir, de coordonner, de diriger, d'animer, d'exploiter et d'évaluer toutes les actions de formation organisées par l'EPSP, en vue de renforcer les capacités professionnelles et didactiques des enseignants

b. Au niveau provincial déconcentré.

Les Inspecteurs Principaux Provinciaux (IPP) sont secondés chacun par un Inspecteur Principal Provincial Adjoint en charge de la Formation (IPPAF).

c. Au niveau des pools d'inspection.

A ce niveau, c'est l'Inspecteur Chef de pool qui assume la responsabilité de la formation. Il est secondé par les Inspecteurs Itinérants, qui se rendent dans les différentes écoles de leurs circonscriptions respectives.

d. Au niveau des écoles.

Au niveau des établissements scolaires, la formation est placée sous la responsabilité de la cellule de base qui est composée d'enseignants et dirigée par le chef d'établissement.

Le Ministère de l'EPSP confie à l'Institut de Formation des Cadres de l'Enseignement Primaire et Secondaire (IFCEPS) la mission de former et de renforcer les capacités des cadres du secteur de l'enseignement. Trois structures de ce genre fonctionnent déjà dans trois provinces. D'autres seront progressivement développées dans les autres provinces.

Le Ministère de l'EPSP bénéficie, dans ce cadre de formation continue des enseignants, de l'appui des partenaires techniques et financiers notamment l'USAID, l'UNESCO, l'UNICEF, l'EDC, la CTB, la VVOB, le SIDA, etc.

C'est ici qu'il faut signaler l'Initiative Francophone pour la Formation à Distance des Maîtres (IFADEM).

L'IFADEM poursuit les objectifs ci-après :

- Développer des stratégies de formation continue reposant sur l'utilisation de la formation ouverte et à distance,**
- Renforcer les compétences pédagogiques des enseignants du primaire,**
- Améliorer la qualité de l'enseignement du français, des matières scientifiques enseignées en français et des méthodes pédagogiques des enseignants,**
- Former à distance avec un dispositif de formation s'intégrant au système éducatif local,**
- Développer l'usage des TICE et de la FOAD dans les institutions de formation des maîtres.**

Dans ce cadre, une expérience pilote est en cours aussi bien à Kinshasa qu'au Katanga. Débutée en 2011, sa première phase s'achève en décembre 2013. Elle concerne 539 enseignants (en majorité des femmes). Cette expérience introduit le système de formation des enseignants de la RDC dans une nouvelle ère, celle de la modernité par le biais des Technologies de l'Information et de la Communication.

4.2. Contenus

Les contenus de formation sont choisis en fonction des besoins exprimés par les enseignants ou identifiés dans les rapports d'inspection. Les modules de formation peuvent aussi être initiés en fonction de l'évolution des connaissances et des pratiques professionnelles, ainsi que

des thèmes d'actualité retenus en fonction de leur pertinence dans la sous-région et dans le monde.

4.3. Résultats

Plusieurs enseignants ont bénéficié de sessions de formation pour le renforcement des capacités, de l'encadrement du SERNAFOR à travers les documents techniques...

5. LA FORMATION DES ENSEIGNANTS DE L'ALPHABETISATION ET DE L'EDUCATION NON FORMELLE(AENF)

Le sous secteur Alphabétisation et Education Non Formelle (AENF) accuse des lacunes devant le taux élevé d'analphabétisme malgré ses multiples programmes : d'alphabétisation (scolarisante et fonctionnelle), de rattrapage scolaire, d'apprentissage professionnel et de l'éducation tout au long de la vie.

Selon l'enquête démographique et santé (EDS 2007), plus ou moins 18 millions d'adultes (hommes et femmes) habitant la RDC sont analphabètes : ils ne savent ni lire, ni écrire, ni calculer.

Le taux d'analphabétisme est donc resté élevé à l'instar de beaucoup de pays africains, il est estimé à 30,3%, pour l'ensemble du pays, soit 17,5% pour les hommes et 42,8% pour les femmes. Cf présentation générale

La politique du Gouvernement en matière de l'AENF est clairement définie par :

- a) la loi –cadre n°005 du /22 septembre 1986 de l'enseignement national dont l'article 38-39 stipule que l'organisation de l'enseignement non formelle d'un devoir ;**
- b) la politique éducative du 15 Mai 2006 dans son article 4,5 et 8 ;**

- c) la Constitution de la République dans son article 44 qui considère que l'éradication de l'analphabétisme est un devoir national ;**
- d) les différents textes administratifs et réglementaires en matière de formation des Enseignants de l'AENF.**

Sur terrain la formation des enseignants se fait de la manière suivante :

1) STRUCTURES

La formation initiale :

- Pour le rattrapage scolaire et l'alphabétisation, les enseignants se recrutent parmi les diplômés des Humanités**

pédagogiques et des écoles normales ; il en est de même des animateurs des formations professionnelles qui viennent des Instituts Supérieur Techniques et Pédagogiques du pays.

a) La formation continue est assurée par :

- La Direction Générale de l'éducation non formelle à travers des différentes sessions de recyclage et de remise à niveaux organisées pour les enseignants de rattrapage scolaire et les alphabétiseurs des centres d'alphabétisation ;**
- Les cellules pédagogiques de base pour le rattrapage scolaire et l'alphabétisation scolarisante ;**

- **Les cellules andragogiques de base pour l'alphabétisation fonctionnelle des adultes ;**
- **Le pool d'inspection de l'éducation non formelle ;**
- **Les institutions de formation (telles que l'INPP, CAFES,...) ;**
- **Le Service National polyvalent pour la formation permanente (formation durable tout au long de la vie).**

Tous les enseignants opérant dans ce sous-secteur suivent une formation didactique appropriée en alphabétisation, en rattrapage scolaire et en andragogie, compte tenu de la vulnérabilité culturelle des groupes cibles.

c) La formation des enseignants de l'enseignement spécial et de l'éducation inclusive

Les animateurs de cet enseignement sont formés par différentes structures publiques et privées agréées. Cette formation concerne également les enseignants œuvrant dans les établissements pour enfants en situation de handicap.

II) CONTENUS

Les contenus des formations données aux formateurs sont définis dans les modules respectifs et dépendent aussi des objectifs visés par le programme national d'enseignement non formel. Outre les cours

spécifiques relatifs au groupe auquel l'enseignant s'adresse, les contenus de sa formation comptent également des cours de psychopédagogie, d'andragogie, etc. Un stage de formation pédagogique est ajouté à sa formation.

III. RESULTATS

D'après les rapports d'activités de la Direction Générale de l'Education Non Formelle, entre 2007 et 2013, 930 alphabétiseurs et 1568 éducateurs sociaux ont été formés en RDC grâce à la collaboration entre le Gouvernement et les partenaires.

Annuaire Statistique de l'EPSP, 2011-2012

Diplôme des Humanités pédagogiques = Certificat de l'enseignement primaire + 6

Le métier d'enseignant est exceptionnellement ouvert aux élèves diplômés d'Etat issus d'autres filières d'enseignement général.